

Indicateurs relatifs aux séjours hospitaliers et aux recours aux urgences, et impact lors de l'année 2020 de la crise du COVID-19

Toutes les admissions hospitalières en Belgique sont enregistrées dans la base de données des Résumés Hospitaliers Minimum (RHM). Il existe trois grandes catégories d'admissions hospitalières : les hospitalisations « classiques » avec au moins une nuit à l'hôpital (y compris les hospitalisations de longue durée), les hospitalisations de jour, subdivisées entre médicales et chirurgicales, et les urgences ambulatoires.

Note sur les différents types d'admissions hospitalières

Hospitalisations classiques : elles incluent les personnes qui ont été hospitalisées au moins une nuit, les personnes décédées dans un service hospitalier (par exemple aux urgences) et les personnes ayant passé au moins une nuit dans le service des urgences.

Hospitalisations de jour : elles incluent les personnes qui ont été hospitalisées en one-day ou qui ont reçu des soins générant un forfait d'hospitalisation de jour (ce forfait peut être facturé à l'hôpital de jour ou dans le service des urgences par exemple).

Urgences ambulatoires : il s'agit de passages au service des urgences pour lesquels aucun forfait d'hospitalisation ni aucune journée d'hospitalisation n'est facturé.

Passages aux urgences : ils incluent toutes les entrées dans l'hôpital via le service des urgences (urgences ambulatoires et urgences suivies d'une hospitalisation classique ou de jour).

➔ De ce fait, un séjour avec passage aux urgences puis hospitalisation sera comptabilisé à la fois sous la catégorie "hospitalisation" et sous la catégorie "passage aux urgences".

Au 1^{er} janvier 2020, la Région bruxelloise comptait 28 sites d'hôpitaux généraux, généraux à caractère universitaire et universitaires, dont 15 hôpitaux ayant un service de soins urgents spécialisés et un hôpital ayant un service de première prise en charge des urgences.

Alors que l'année 2019 suivait les tendances observées depuis 2008 dans les indicateurs de séjours hospitaliers et de recours aux urgences, en 2020, année impactée par la crise du COVID-19, s'observent des ruptures de tendance. Afin de faire face à l'afflux de patients atteints de COVID-19 dans les hôpitaux, une importante réorganisation hospitalière a dû être mise en place, ayant eu diverses conséquences sur l'activité des hôpitaux. Les mesures prises lors de la crise du COVID-19 ont eu un impact significatif sur l'activité hospitalière : le nombre de séjours a diminué en 2020 par rapport aux années antérieures pour tous les types d'hospitalisations et pour les recours aux urgences.

Ainsi, en 2020, 133 166 hospitalisations classiques, 223 314 hospitalisations de jour et 456 477 passages aux urgences ont été enregistrés pour **les Bruxellois, indépendamment de la localisation de**

L'hôpital (hôpitaux situés dans et en dehors de Bruxelles). Cela représente une diminution respective de 18,3 %, 14,2 % et 15,3 % par rapport à 2019.

Certains éléments liés au contexte du COVID-19 expliquent cette baisse globale observée des séjours en 2020 : la réaffectation du personnel aux unités COVID qui a eu pour conséquence une moindre capacité d'accueil dans les autres unités ; la pénurie du personnel soignant ; le report de soins jugés non essentiels, notamment en chirurgie ; l'augmentation des durées de séjours ; ou encore la peur d'être contaminé ou de contribuer à la saturation des hôpitaux¹.

Plus spécifiquement en ce qui concerne les recours aux urgences, outre la peur d'être contaminé par le COVID-19 ou de contribuer à la saturation du service, leur diminution en 2020 peut s'expliquer en partie par la baisse des traumatismes, pendant les périodes de confinement, liés aux accidents de la route, aux activités sportives et de loisirs².

Il est à noter que le RHM ne permet pas, pour l'année 2020, de mesurer le nombre d'admissions de patients ayant le Covid. A titre informatif, selon Sciensano, 7 635 admissions hospitalières ont été enregistrées durant l'année 2020 pour Covid-19 dans les hôpitaux situés en Région bruxelloise.

Cette courte note a pour objectif de décrire, à l'aide de différents indicateurs, les séjours hospitaliers et le recours aux urgences des Bruxellois, avec un focus particulier sur l'année 2020, et sur l'évolution pour les différents indicateurs entre la période "pré-COVID" (2008-2019) et 2020.

Hospitalisations classiques et hospitalisations de jour (médicales et chirurgicales) des Bruxellois

Evolution

Alors que le nombre d'hospitalisations de jour médicales des Bruxellois augmentaient globalement sur la période 2008-2019 (+65,7 %), on observe en 2020, une diminution de ceux-ci (-11,3 %).

Le nombre d'hospitalisations classiques et le nombre d'hospitalisations de jour chirurgicales ont également connu une baisse entre 2019 et 2020 (respectivement -18,3% et -26,9%), alors que ceux-ci étaient relativement stables entre 2008 et 2019.

La diminution du nombre d'hospitalisations (tous les types) entre 2019 et 2020 s'accompagne d'une baisse du taux d'hospitalisations (c'est-à-dire du nombre de séjours rapporté à 1 000 habitants bruxellois).

Durée moyenne de séjour en hospitalisation classique des Bruxellois

En 2020, la durée moyenne de séjour en hospitalisation classique chez les hommes bruxellois est plus élevée que les années précédentes. Alors que la durée moyenne de séjour avait continuellement diminué chez les hommes entre 2008 et 2019, de 9,2 jours à 7,8 jours, elle a augmenté à 8,7 jours en

¹ Sources : 1) INAMI. Rapport de synthèse COVID-19. URL disponible : [Rapport de synthèse COVID-19 \(fgov.be\)](https://www.fgov.be/fr/rapport-de-synthese-covid-19) (consulté le 17/02/2023) ; 2) Ouvrage "*La politique hospitalière en Belgique : financement, organisation, et enjeux pour l'avenir*" (Pages 143-144). Pyramides, 2021 ; 3) Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES). Les établissements de santé. France, 2022 ; 4) Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES). Synthèse sur le Covid-19 en établissements de santé en 2020. France, 2022.

² Sources : 1) Ouvrage "*La politique hospitalière en Belgique : financement, organisation, et enjeux pour l'avenir*" (Pages 143-144). Pyramides, 2021 ; 2) Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES). Les établissements de santé. France, 2022.

2020. Chez les femmes, chez qui elle avait également diminué entre 2008 (9,2 jours) et 2019 (7,7 jours), elle est restée globalement stable en 2020 (7,8 jours).

Comme le souligne la DREES, cette augmentation de la durée de séjour en 2020 peut "*s'expliquer par une plus grande complexité des séjours de patients atteints de Covid-19, avec notamment une part importante de prises en charge en soins critiques pour cette pathologie*"³.

Notons que pour les catégories d'âge supérieures à 15 ans, plus l'âge augmente, plus la durée moyenne de séjour est longue. Par ailleurs, c'est chez les plus âgés que la diminution de la durée moyenne de séjour (en nombre absolu) a été la plus importante entre 2008 et 2019.

Destination à la sortie des patients bruxellois quittant l'hôpital suite à une hospitalisation classique

En 2020, la grande majorité des Bruxellois sont retournés à leur domicile (88,3 %) après une hospitalisation classique, 4,7 % sont allés en maison de repos ou de soins, 4,0 % sont décédés, 2,8 % ont été transférés dans un autre hôpital et 0,2 % ont été institutionnalisés dans une initiative d'habitation protégée (IHP) ou une maison de soins psychiatriques (MSP).

La destination à la suite d'une hospitalisation classique de l'ensemble des patients bruxellois, sans distinction d'âge, diffère peu entre 2020 et les années antérieures. Lorsque l'on considère les Bruxellois plus âgés, surtout à partir de 70 ans et plus, on observe une proportion de décès plus importante en 2020 en comparaison aux années antérieures.

Notons que le risque de décéder et le risque d'intégrer une maisons de repos ou de soins suite à une hospitalisation classique augmente fortement avec l'âge.

Recours aux urgences des Bruxellois

Evolution

Tout comme pour les hospitalisations, le nombre de passages aux urgences des Bruxellois a diminué en 2020 (- 15,3%), alors que leur nombre augmentait globalement sur la période 2008-2019 (+ 38,3%).

La diminution du nombre de passages aux urgences entre 2019 et 2020 s'accompagne d'une baisse du taux des recours aux urgences, passant de 452,8 à 383,8 passages pour 1 000 habitants chez les hommes et de 436,3 à 365,4 passages pour 1 000 habitants chez les femmes.

La diminution observée entre 2019 et 2020 a été plus importante dans la catégorie d'âge des 0-14 ans (-30,6 %), comparativement aux catégories d'âge des 15-64 ans (-9,8 %) et des 65 ans et plus (-12,6 %).

Recours aux urgences des Bruxellois adressés par un médecin

Alors que la proportion globale de passages aux urgences des Bruxellois adressés par un médecin⁴ a, presque continuellement, diminué durant les années "pré-covid" passant de 10,7 % en 2008 à 7,2 % en 2019, cette proportion est remontée à 9,9 % en 2020. Ce rebond en 2020 s'observe cependant

³ Source: Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES). Synthèse sur le Covid-19 en établissements de santé en 2020. France, 2022.

⁴ Patient adressé par son médecin généraliste, par un médecin de garde, un médecin spécialiste de l'hôpital ou un médecin extérieur à l'hôpital; avec une lettre d'introduction, après un contact téléphonique ou après un contact oral.

uniquement chez les Bruxellois de moins de 65 ans. En effet, chez les 65 ans et plus, catégorie d'âge pour laquelle la proportion de recours aux urgences adressés par un médecin est la plus élevée et pour laquelle la diminution a été la plus importante ces dernières années, on observe que la baisse de la proportion de recours aux urgences adressés par un médecin a été continue entre 2008 et 2020, passant de 31,1 % à 16,5 %.

Lieu de résidence des patients admis dans les hôpitaux bruxellois

Les séjours dans les hôpitaux bruxellois concernent majoritairement des patients résidant en Région bruxelloise. En 2020, près de trois hospitalisations sur cinq (tous types : hospitalisations classiques et hospitalisations de jour) dans les hôpitaux bruxellois sont le fait de patients bruxellois ; une sur cinq concerne des patients résidant en Flandre, et un peu moins d'une sur cinq des patients wallons. Pour les passages aux urgences (urgences ambulatoires ou tous les passages aux urgences), près de quatre sur cinq concernent des patients résidant en Région bruxelloise, un peu moins d'un sur cinq des patients flamands, et une faible part (près de 5 %) des patients résidant en Région wallonne.

Les proportions observées pour l'année 2020 diffèrent peu des chiffres des années antérieures.

Part des séjours effectués par les Bruxellois dans un des sites hospitaliers de la Région bruxelloise

Lorsque les Bruxellois sont admis dans un hôpital, dans la grande majorité des cas ils sont admis dans un hôpital situé en Région bruxelloise. De 2008 à 2020, ces proportions avoisinent les 95 % pour les hospitalisations (tous types : hospitalisations classiques et hospitalisations de jour) et 97 % pour les urgences ambulatoires.

Les différences entre les communes sont peu marquées, mis à part pour Haren, commune dans laquelle les Bruxellois sont proportionnellement moins nombreux à avoir été hospitalisés (tous les types d'hospitalisation) ou à avoir eu recours aux urgences ambulatoires dans un hôpital situé en Région bruxelloise. Ces proportions moins élevées à Haren peuvent s'expliquer par la présence d'un hôpital général situé en Région flamande, à la frontière de Haren, qui attire de ce fait une patientèle bruxelloise.

Comparativement aux années antérieures, les Bruxellois vont, en 2020, proportionnellement autant dans un hôpital situé en Région bruxelloise (pour tous les types d'hospitalisations et pour les urgences ambulatoires).